

Albertville

Avec "Arlysolère", des kits solaires pour produire son électricité

Créée en 2019, l'association Arlysolère veut promouvoir la transition énergétique à travers le développement des énergies renouvelables. Pendant un mois, elle va proposer aux particuliers l'achat de kits de panneaux photovoltaïques pour qu'ils produisent leur propre électricité.

Depuis maintenant cinq ans, l'association Arlysolère s'attache à développer le solaire photovoltaïque sur le territoire Arlysère. Avec une volonté claire : la production d'énergie solaire via la création de centrales photovoltaïques participatives citoyennes. L'idée, c'est d'installer des panneaux sur des toits (au moins 200 m²) de collectivités ou de particuliers. Mais face aux difficultés rencontrées, l'association a décidé d'élargir ses actions.

C'est ainsi qu'elle s'est rapprochée de la société coopérative photovoltaïque Solarcoop pour lancer un achat groupé de kits solaires. « Nous voulons inciter les particuliers à produire de l'électricité pour leur propre consommation, explique Christophe Duc, le vice-président de l'association. Avec un coût de l'énergie qui ne cesse d'augmenter, cette opération nous paraissait pertinente. » Les commandes se feront du 10 février au 10 mars sur le site Solarcoop. Grâce à un code promo ("arlysolerelp" pour un panneau, et "arlysolere" pour deux panneaux et plus), les habitants pourront bénéficier d'une ré-



Pour Christophe Duc (vice-président) et Aurélie Tornier (présidente) de l'association Arlysolère, « cette opération est pertinente ». Photo Le DL/J.P.

duction. Il faudra compter environ 630 € pour un panneau, 970 € pour deux panneaux, 1 390 € pour trois et 1 760 € pour quatre...

Un kit « pour changer ses habitudes »

Selon l'association, chaque panneau de 425 W permet d'économiser environ 65 € par an. L'amortissement de l'investissement est estimé entre six et huit ans. L'objectif est de couvrir ce qu'Enedis appelle "le talon de consommation", c'est-à-dire la consommation résiduelle nécessaire aux équipements branchés en

permanence (frigo, congélateur, box internet). « On souhaite toucher un nouveau public, souligne Aurélie Tornier, la présidente. C'est une action grand public et rapide à mettre en place. » Selon l'association, le kit solaire autoconsommation peut être installé presque partout (jardin, toit, façade, balcon). « La structure de montage est adaptable, ajoute Christophe Duc. Et l'assemblage est très simple, il ne demande aucune compétence de bricolage. »

Au niveau du fonctionnement, le panneau solaire capte les rayons du soleil pour produire de la lumière. Par la suite,

l'onduleur transforme cette lumière en électricité continue puis en courant alternatif. Cette énergie produite est injectée dans le réseau domestique, à travers le compteur électrique (grâce au câble qui est branché dans une prise de courant classique). Le kit permet ainsi de consommer gratuitement et immédiatement de l'électricité. En revanche, ce système d'autoconsommation n'offre pas une autonomie totale. « Mais il incite à changer ses habitudes, complète le vice-président. Ça a un rôle éducatif car on comprend que c'est compliqué de produire des kWh. On fait donc plus at-

Repère ► Le projet de "Via solaire" n'est pas abandonné

À l'automne dernier, Arlysolère a participé au concours du budget citoyen du Département. Leur projet était de développer un réseau, à la fois touristique et sportif, de stations de recharge solaires pour vélos électriques (VTT et vélos de route). L'association souhaitait installer cinq bornes sur le canton d'Albertville 2, alimentées par des panneaux solaires permettant de recharger des vélos à assistance électrique (VAE). Le coût du projet était estimé à 50 000 €. « Nous n'avons pas gagné mais nous avons quand même recueilli plus de 300 votes, se félicite Aurélie Tornier, la présidente. Cela montre un certain engouement pour le solaire. La prochaine fois sera la bonne ! En attendant, nous allons poursuivre les discussions avec l'agglomération Arlysère sur ces questions de mobilité. »

tention à notre consommation. »

● Jérémie Pena

Pour répondre à toutes les questions, un webinar sera organisé le 15 février à 19 h 30. Il est également prévu un atelier participatif de montage de kits (livraison prévue à partir de la mi-avril). Plus d'informations sur www.arlysolere.centralesvillageoises.fr et réservations sur www.solarcoop.fr

Une première centrale photovoltaïque citoyenne en 2024 ?

L'un des objectifs majeurs de l'association Arlysolère est de produire de l'énergie locale en développant des centrales solaires citoyennes. Dans ce cadre, elle s'adresse principalement aux collectivités et entreprises ayant une grande surface de toit (200 m² minimum). Une fois l'accord trouvé et le contrat signé avec la Société coopérative d'intérêt collectif

(SCIC), cette dernière se charge du financement, de l'installation et de la maintenance. Mais jusqu'à présent, aucun projet n'a abouti. « On a eu des discussions avec des communes mais on ne sent pas une volonté politique marquée », souligne Aurélie Tornier.

D'autres pistes avaient été envisagées avec des entreprises mais, cette fois-ci, des contraintes techniques

(présence d'amiante ou charpente ne convenant pas) n'ont pas permis d'aller plus loin. « Ça n'avance pas aussi vite que l'on aimerait, reconnaît Christophe Duc. Cela prend du temps, nous sommes qu'une association avec une petite dizaine de membres. » Toutefois, deux projets sont actuellement dans les tuyaux : un avec une collectivité et l'autre avec un

agriculteur de La Bâthie. « Il n'est pas impossible qu'un projet émerge en fin d'année 2024, espère-t-il. Notre seul objectif est de rentrer dans nos frais (études, notaire, assurances, comptable). Nous ne sommes pas là pour faire d'argent, seulement récupérer un petit % qui nous permet de mener d'autres actions. »

● J.P.



Deux pistes sont actuellement dans les tuyaux. Photo Le DL/Françoise Valentin